

**COMPTE-RENDU, PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU 12 NOVEMBRE 2019 A 18H30 A LOQUEFFRET**

Étaient présents (22)

BERRIEN : Paul QUEMENER, Marie-Pierre COANT

BOLAZEC :

BOTMEUR : Éric PRIGENT

BRASPARTS : Yvonne QUIMERC'H, Joseph SIMON, Josiane GUINVARC'H, Jean-Pierre BROUSTAL

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Jean-Pierre SALAÛN, Benoît MICHEL, Claire CHABANNES, Guillaume LAURENT

LA FEUILLEE : Gérard RANNOU, Régis LE GOFF

LOPEREC : Jean-Pierre LE BIHAN, Jean-Yves CRENN, François LE LUYER

LOQUEFFRET : Alain HAMON

PLOUYE :

SAINT-RIVOAL : Yves Claude GUILLOU

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Corinne NICOLE

Procurations : Hubert LE LANN a donné pouvoir à Paul QUEMENER, Coralie JEZEQUEL a donné pouvoir à Georges MORVAN, Claude MOREL a donné pouvoir à Jean-Pierre SALAÛN, Marcel SALAÛN a donné pouvoir à Alain HAMON, Jean LE GAC a donné pouvoir à Corinne NICOLE

Excusés : Catherine MIGNOT-JAOUEN, Marcel LE GUERN, Geneviève LE MAT, Jean-Michel SCOUARNEC

Secrétaire de séance : Marie-Noëlle JAFFRE

Ordre du jour :

- ➔ Mobilité et réseau de covoiturage - L'association Ehop présente ses missions d'accompagnement des collectivités
- ➔ Fonds de concours – demandes des communes
- ➔ Dossier Pass Commerce et Artisanat
- ➔ Demandes aide au financement de BAFA
- ➔ Modifications statutaires du syndicat mixte Megalis Bretagne
- ➔ Convention-cadre accès aux missions facultatives du CDG29
- ➔ Indemnité de conseil au comptable année 2019
- ➔ Convention avec l'association Mon Tro Breizh pour le déploiement d'un itinéraire pédestre permanent
- ➔ Protocole plan action des travaux pour l'attractivité du centre-bourg de Brasparts – appel à candidature régional « Dynamisme des bourgs ruraux en Bretagne »
- ➔ Point sur les activités de l'Espace de Vie Sociale communautaire
- ➔ Conventionnement avec la MSA et la CPAM pour la prise en charge du transport des bilans prévention santé dans le cadre du contrat Local de Santé Centre Ouest Bretagne
- ➔ Prochain contrat de partenariat avec la région Bretagne niveau de contractualisation
- ➔ Questions diverses

La séance débute à 18h40

Mobilité et réseau de covoiturage – L'association Ehop solidaires présente ses missions d'accompagnement des collectivités

Le président présente aux conseillers communautaires Mme Albane Durand, directrice de l'association Ehop qui explique le fonctionnement de la plate-forme OUESTGO.fr, un site internet gratuit de covoiturage du quotidien (utile pour le travail, les courses, etc...)

Ehop est activateur de covoiturage en impliquant les collectivités locales, les départements, la Région et les employeurs.

L'association qui existe depuis 2002 est basée à Rennes, elle travaille sur la Bretagne et emploie 12 personnes. Actuellement 30 collectivités soutiennent le projet de l'association.

Ehop crée du lien entre la plateforme de covoiturage Ouestgo et les différents acteurs.

Les missions de l'association sont :

- Accompagner le territoire dans sa réflexion sur le covoiturage de proximité
- Communiquer auprès des habitants
- Animer la communauté des inscrits sur Ouestgo – 3 enquêtes par an sur le site
- Mener des actions auprès des habitants
- Mener des actions de covoiturage domicile/travail
- Faire connaître le covoiturage solidaire vers l'emploi
- Innover, s'adapter aux évolutions et aux usages
- Expertise métier dans le projet Ouestgo
- Evaluation annuelle de la convention signée pour 3ans

Après l'intervention de Mme Durand le président laisse au conseil communautaire quelques temps de réflexion sur un accord de convention avec cette association.

Il y a peu de grandes et moyennes entreprises sur le territoire, le plus grand employeur est l'EHPAD à Huelgoat.

Il serait intéressant d'apporter une solution aux jeunes et aux demandeurs d'emploi

Les axes de travail seront à préciser.

Un axe de travail sur la communication, à réfléchir également pour ceux qui n'ont pas accès au numérique, utiliser les bulletins municipaux lorsqu'ils existent

Axe de travail sur les services : courses, démarches, rendez-vous médicaux, ...

Ce service est aussi un enjeu d'attractivité du territoire.

Fonds de concours – demandes des communes

Le président présente la demande de fonds de concours de quatre communes pour les opérations suivantes :

Commune de Bolazec

Objet	Dépenses H.T.	Dépenses T.T.C.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Matériel service eau potable (fct)		1.216,00 €	0,00 €	1.216 €	608 €
Travaux réseau eau potable (fct)		314,00 €	0,00 €	314 €	157 €
Travaux bâtiments (Invt)	9.941,09 €		0,00 €	9.941,09 €	4.970,54 €
Matériel (Invt)	19.168,33 €		0,00 €	19.168,33 €	8.747,43 €
Total	29.109,42 €	1.530,00 €	0,00 €	30.639,42 €	14.482,97 €

Commune de Brasparts

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Travaux voirie 2019 (Invt)	79.126,75 €	0,00 €	79.126,75 €	39.563,37 €
Travaux bâtiments (Invt)	14.658,39 €	0,00 €	14.658,39 €	2.515,70 €
Entretien mobilier et matériel (Invt)	7.077,59 €	0,00 €	7.077,59 €	0 €
Total	100.862,73 €	0,00 €	100.862,73 €	42.079,07 €

Commune de Brennilis

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Matériel (Invt)	10.222,33 €	0,00 €	10.222,33 €	4.915,46 €
Mobilier (Invt)	5.694,20 €	0,00 €	5.694,20 €	2.847,10 €
Travaux bâtiments (Invt)	21.184,09 €	0,00 €	21.184,09 €	10.592,04 €
Matériel service eau potable (invt)	6.000,50 €	0,00 €	6.000,50 €	3.000,25 €
Total	43.101,12€	0,00 €	43.101,12 €	21.354,85 €

Commune de Lopérec

Objet	Dépenses H.T.	Recettes	Autofinancement	FDC sollicités
Travaux voirie 2019 (Invt)	46.191,50 €	0,00 €	46.191,50 €	21.237,10 €
Entretien bâtiment (Invt)	750 €	0,00 €	750 €	0 €
Matériel (Invt)	442,68 €	0,00 €	442,68 €	0 €
Total	46.176,55€	0,00 €	46.176,55 €	21.237,10 €

A l'unanimité, le conseil communautaire décide de verser les fonds de concours sollicités par les communes de Bolazec, Brasparts, Brennilis et Lopérec.

Dossier Pass Commerce et Artisanat

Mr Gérard Goubin, commerçant à Huelgoat sollicite une aide dans le cadre du Pass Commerce et Artisanat pour financer des travaux (façade, porte d'entrée, mobilier, terrasse) pour un montant de 31 472,28 € H.T. L'aide accordée est de 30 % du montant H.T., plafonnée à 7 500 € maximum.

Le versement d'une aide à l'investissement de 7.500 € à l'entreprise de Gérard GOUBIN à Huelgoat est adopté à l'unanimité.

Demandes aide au financement de BAFA

Le président rappelle qu'une aide au financement de BAFA est accordée par remboursement sur justificatifs et pour se faire le dossier doit être complet. Un dossier est en attente de documents manquants.

Modifications statutaires du syndicat mixte Megalis Bretagne

Le président informe le conseil communautaire qu'il s'agit simplement d'adaptations selon les différentes missions du syndicat. Monts d'Arrée Communauté versera une contribution de 1 200€/an pour la période de 2020 à 2024.

Convention-cadre accès aux missions facultatives de CDG29

Au fil des réformes, les missions du Centre de Gestion du Finistère se sont développées et élargies pour répondre aux nouveaux besoins exprimés par les collectivités, dans des domaines variés tels que l'informatique, l'assistance juridique, la santé, etc.

Ces évolutions rendent nécessaires une adaptation de notre « convention-cadre » précisant les modalités d'accès aux missions facultatives du Centre de Gestion.

Les modifications apportées sont destinées à simplifier nos relations contractuelles et n'entraînent aucune modification des conditions financières en vigueur.

Cette convention fixe les conditions générales de mise en œuvre des différentes prestations et renvoie aux modalités de fonctionnement et aux tarifs propres à chaque prestation, fixés annuellement par le Conseil d'administration du CDG29.

A l'unanimité, le conseil communautaire, décide d'approuver les termes de la « convention-cadre » d'accès et d'utilisation des services facultatifs proposés par le Centre de gestion du Finistère, et d'autoriser le Président, à signer la convention.

Indemnité de conseil au comptable année 2019

Le Président rappelle qu'une délibération doit être prise pour le versement de l'indemnité de conseil au receveur comptable de la collectivité.

Le conseil communautaire accorde au taux de 100% l'indemnité de conseil à Mme Gaëlle LE DOUJET-DESPERTS, receveur comptable de la collectivité pour l'année 2019, soit un montant brut de 827,89 €.

Adopté à 25 voix pour, 1 abstention (Jean-Pierre Broustal), 1 voix contre (Claire Chabannes)

Convention avec l'association Mon Tro Breizh pour le déploiement d'un itinéraire pédestre permanent

Le Président explique qu'il a reçu le coordinateur de l'association Mon Tro Breizh dernièrement.

Cette association créée en août 2018 a pour but la mise en place et le développement d'un itinéraire pédestre pérenne du Tro Breizh qui va de Saint-Pol de Leon à Quimper et traverse le territoire de Monts d'Arrée Communauté.

L'association propose à la communauté de communes de devenir partenaire de ce projet et de le formaliser par une convention.

L'entretien et le balisage (fourni par l'association) sont à charge de la collectivité, en contrepartie il y a une mise en avant d'hébergements à proximité du circuit. Une réunion de la commission sentiers de randonnée est prévue le 19 novembre 2019 afin d'étudier l'itinéraire.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide à 25 voix pour et 2 abstentions (Benoît Michel et Claire Chabannes) d'autoriser le président à signer la convention de partenariat avec l'association Mon Tro Breizh.

Protocole plan action des travaux pour l'attractivité du centre bourg de Brasparts-appel à candidature régional « Dynamisme des bourgs ruraux en Bretagne »

Le Président rappelle que le projet de la commune de Brasparts a été retenu par la région Bretagne dans le cadre de l'appel à candidatures « Dynamisme des centralités en Bretagne » - cycle travaux.

Cette décision est formalisée par un protocole signé entre les différents partenaires de la commune (Région, Etat, Banque des territoires EPF de Bretagne et la communauté de communes)

Le protocole définit les principes de soutien des différents partenaires. L'engagement de l'EPCI est d'accompagner, par ses moyens humains et dans le cadre de ses compétences, la Commune dans la réalisation des actions citées en annexe du protocole. Il s'engage également à tenir compte du projet global et du plan d'action dans le cadre de ses outils de programmation et de planification que l'EPCI est susceptible de piloter (PLUi, OPAH, ...).

Le conseil communautaire, à l'unanimité, autorise le président à signer le protocole du plan d'action de la commune de Brasparts au titre de l'appel à candidatures « Dynamisme des centres-villes et des bourgs ruraux en Bretagne » cycle travaux.

Point sur les activités de l'Espace de Vie Sociale communautaire

Le président fait un point sur les activités de l'Espace de Vie Sociale, qui vient de recevoir un nouvel agrément avec la CAF pour la période de 2020 à 2023 avec dans ses projets la mise en place de l'itinérance.

Afin de développer l'itinérance de l'EVS sur le territoire (expérience de la caravane), l'achat d'une « TINY HOUSE », plus adaptée, a été discuté en commission vie des habitants. Le projet est porté financièrement par l'association EPAL qui recevra l'aide de la CAF du Finistère.

Coût : 30 670,45 € TTC (Tiny House 29 221,56€ TTC + matériel informatique)

Avis favorable de la CAF qui finance 25 236 €, reste à charge indirectement à la collectivité : 5 434,45€.

Conventionnement avec la MSA et la CPAM pour la prise en charge du transport des bilans prévention santé dans le cadre du contrat Local de Santé Centre Ouest Bretagne

Le Président informe l'assemblée d'une offre de prévention santé inter-régimes CPAM et MSA sur le bassin de vie de Huelgoat pour laquelle 8 communes de Monts d'Arrée Communauté sont concernées (Berrien, Botmeur, Brennilis, La Feuillée, Huelgoat, Loqueffret, Plouyé et Scignac).

Cette offre se concrétise par des bilans de prévention santé ciblant plus particulièrement les 16-25 ans et les 45-74 ans suivis d'ateliers d'éducation thérapeutique du patient cardio-vasculaire et diabète de type 2. Ces actions auront lieu en janvier 2020 pour les bilans et mars 2020 pour les ateliers.

Il est demandé à Monts d'Arrée Communauté de contribuer à ces actions en

- Participant à hauteur de 20% aux frais de transport (environ 500 €)
- Mettant à disposition des locaux les trois matinées des bilans de prévention santé MSA
- Mettant à disposition une solution de transport inter-communale pour les habitants les plus isolés
- Mettant à disposition des locaux pour les deux programmes d'éducation thérapeutique du patient
- Etant un relais de communication auprès des habitants.

A l'unanimité, le conseil communautaire autorise le président à conventionner avec la CPAM et la MSA pour la mise en place des bilans de santé et les ateliers d'éducation thérapeutique à suivre.

Prochain contrat de partenariat avec la région Bretagne niveau de contractualisation

Le président explique qu'actuellement la contractualisation avec la Région se fait à travers le pays COB. La volonté de contractualiser entre les EPCI et la région Bretagne d'un futur contrat de partenariat a été annoncé lors de la semaine de la Breizh Cop début juin 2019 par le Président du Conseil Régional.

Ainsi le bureau du PETR pays Centre Ouest Bretagne (COB) s'est interrogé et inquiété de la contractualisation du Conseil Régional avec les EPCI dans l'avenir.

Par ailleurs certains programmes ne sont accessibles qu'à partir d'un certain seuil de population (de 50 000 habitants par exemple pour le programme européen LEADER).

Les membres de l'assemblée affirment que le PETR pays COB est le relais indispensable entre les EPCI et la Région.

L'assemblée estime que le PETR pays COB est la structure adaptée en termes de compétences et de personnel pour contractualiser sur ce type de contrat.

Le souhait des élus est de poursuivre le travail de contractualisation de la même manière que pour le contrat de partenariat en cours.

L'aide apportée par le personnel salarié du PETR pays COB et leurs compétences reconnues sont nécessaires à notre collectivité pour faire le lien avec la Région Bretagne lors d'une contractualisation à venir.

A l'unanimité, le conseil communautaire souhaite maintenir et poursuivre le fonctionnement actuel avec le pays COB qui reste la structure adaptée à notre collectivité pour contractualiser avec la Région.

Questions diverses

Le président informe le conseil communautaire que des 1ères esquisses du bâtiment de l'office de tourisme à Huelgoat vont être présentées par le cabinet d'architectes « les 3 A » réunion prévue le jeudi 14 novembre 2019 à 14h.

La séance est levée à 20 heures 45